



Dossier de presse - septembre 2025

Rentrée scolaire 2025-2026 Réussite, solidarité et inclusion : priorités du Département pour les collégiens de la Somme

Lundi 1^{er} septembre, les 27 000 collégiens samariens reprennent le chemin des classes. Comme chaque année, le Département, gestionnaire des 50 collèges publics de la Somme, mobilise tous ses moyens pour leur garantir les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite. Travaux de modernisation, sécurisation des bâtiments, restauration de qualité avec un fort ancrage local, accès au sport et à la culture, accompagnement du handicap : autant d'engagements concrets du Conseil départemental en faveur de la jeunesse samarienne.

Près de 3 millions d'euros de travaux investis pour la rentrée

Le Conseil départemental de la Somme construit, entretient, rénove et modernise les 50 collèges publics dont il a la charge. Cet été, **2,9 millions d'euros** ont été engagés pour **améliorer les conditions d'études** et le quotidien des élèves, enseignants et agents départementaux, en plus des travaux courants réalisés par les services techniques du Département.

Ces chantiers portent notamment sur :

- ✓ les locaux de restauration
- ✓ les préaux et sanitaires
- ✓ les abris vélos
- ✓ les salles spécialisées (sciences et technologie)
- ✓ la performance énergétique des bâtiments (isolation, chauffage intelligent, etc.)



© DR

Reconstruction du collège Charles Bignon de Oisemont

La sécurité, priorité absolue

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement, le Département a inscrit la sécurité de ses établissements comme priorité. L'ensemble des collèges est désormais équipé en systèmes de vidéoprotection. En 2024, ce sont **835 000 €** qui ont été consacrés aux **travaux de sécurisation**.

Un plan d'investissement pour entretenir et rénover

Au-delà de ces travaux, le Département s'est engagé sur la période 2022-2027 dans un programme inédit de **100 M€** pour **entretenir et rénover ses collèges**. Après la restructuration complète et l'extension du collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher, inauguré en mai 2023, les prochaines opérations d'ampleur concerneront notamment les collèges Rosa Parks d'Amiens (restructuration complète - 21 M€) et Charles Bignon de Oisemont (reconstruction - 13 M€) ainsi que la rénovation des services de restauration des collèges Amiral Lejeune et Guy Mareschal à Amiens, Joliot Curie à Mers-les-Bains et Jacques Brel à Villers-Bocage.



© A. Belym

Handicap et inclusion : un collège tout inclusif dès cette rentrée

L'accueil des élèves relevant d'IME (instituts médico-éducatifs) dans les collèges publics samariens figure parmi les engagements majeurs de la collectivité départementale.

Des espaces sont spécialement aménagés pour offrir des conditions d'apprentissage adaptées aux élèves en situation de handicap. Dans ce cadre, le Conseil départemental a créé **13 nouveaux espaces d'enseignement modulables et dynamiques dans 12 collèges** et expérimente pour cette rentrée 2025-2026 **un collège inclusif au collège Eugène Lefebvre de Corbie**. La mise en œuvre de ce projet a nécessité **30 000 € de mobiliers adaptés**, ainsi que des travaux de rénovation réalisés par les agents du Département.

Le numérique toujours plus performant



© Luvord - L.Desbois

Le Département investit dans l'acquisition et le renouvellement du parc informatique des collèges afin de garantir des **équipements modernes et efficaces**. Une attention particulière est portée au déploiement du wifi, à la mise à disposition de classes mobiles et à la dotation de tablettes numériques pour favoriser les usages pédagogiques. Cet été, 56 bornes wifi ont été installées dans 4 collèges (Arthur Rimbaud et Auguste Janvier à Amiens, Jacques Prévert à Nouvion et Jules Ferry à Conty).

Pour accompagner cette transition numérique, **10 animateurs soutiennent les enseignants et les personnels** dans l'utilisation des outils et veillent au suivi ainsi qu'au renouvellement des matériels.

Par ailleurs, **l'espace numérique de travail (ENT)** offre aux élèves et à leurs familles un accès sécurisé, grâce à un code personnalisé, à de nombreux services :

cours, cahier de textes, notes... Ces plateformes facilitent les échanges entre élèves, enseignants et parents et permettent de partager rapidement et simplement des informations essentielles.

Restauration scolaire : circuits courts, qualité et pédagogie

Le Conseil départemental, en charge de la restauration scolaire dans les collèges, poursuit son engagement pour proposer **une alimentation équilibrée et de qualité aux élèves**. Pour cela, il soutient activement le recours aux **produits locaux issus des circuits courts** dans les restaurants scolaires des établissements. Chaque jour, ce sont **17 000 repas** qui sont préparés pour les élèves et les agents, avec une volonté forte de valoriser les productions locales.

Tous les collèges publics de la Somme sont engagés dans cette démarche d'approvisionnement local, en lien avec **plus de 100 producteurs du territoire**. Le Département les soutient via un système de subventions incitatives.

En 2024 :

- ✓ 36 % des achats alimentaires sont effectués en circuits courts, jusqu'à 68 % dans certains collèges
- ✓ Les commandes en circuits courts ont atteint un record de 1,64 M€ (1,3 M€ en 2023), ce qui représente une hausse de 21,46 % dépassant largement l'objectif initial fixé en 2021 de tripler le volume de commandes d'ici 2028
- ✓ La part des produits issus de l'agriculture biologique atteint 8 % en moyenne, jusqu'à 20 % dans certains établissements



© C. Bazin



Gaspillage alimentaire : la bataille continue !



Des pesées quotidiennes des déchets permettent de surveiller les quantités de nourriture gaspillées et de suivre les progrès réalisés. En complément de ces actions, le Département accompagne les collèges dans la mise en place de dispositifs de tri et de valorisation des biodéchets tels que le compostage ou la méthanisation. Ces actions contribuent à ancrer des comportements écoresponsables au sein des communautés éducatives, tout en réduisant la quantité de déchets ultimes.

La santé dans l'assiette grâce au projet « Ça mijote ! »

Avec le projet « Ça mijote ! », le Département fait de la restauration scolaire un outil pédagogique à l'alimentation : ateliers culinaires, blog dédié à l'alimentation, recettes équilibrées... Autant de ressources pour sensibiliser enfants et parents à une alimentation plus saine et durable.

DES TARIFS RÉAJUSTÉS

Pour garantir aux collégiens une nourriture saine, de qualité et de proximité en tenant compte de la hausse continue des coûts des denrées alimentaires et de production depuis 2009, l'Assemblée départementale a décidé de revaloriser le prix du repas servi aux collégiens à 3,35 € (+ 0,25 €) et à 2,80 € pour les collégiens bénéficiaires de l'ADS (+ 0,10 €) à compter de l'année scolaire 2025-2026. Ceci est la première hausse depuis 2015.

Des distributeurs de protections périodiques en libre-service dans tous les collèges

En cas d'oubli ou de difficultés financières, toutes les collégiennes samariennes peuvent désormais bénéficier de protections menstruelles sans avoir à demander à un adulte. Le Département a installé dans chaque collège 2 distributeurs de protections périodiques en libre-service. Cela traduit la volonté du Département de lutter activement contre la précarité menstruelle et d'offrir ainsi de meilleures conditions de vie sanitaires aux collégiennes.

Pouvoir d'achat et accompagnement des familles

Le Somme Chéquier collégien



Malgré un contexte financier difficile, les élus du Département ont souhaité reconduire la distribution du « Somme chéquier collégien » qui permet aux familles de bénéficier d'un coup de pouce de 50 € pour financer tout ou partie des frais d'inscription dans un club sportif, une activité culturelle ou artistique ou encore l'achat de livres et de disques dans les librairies et chez les disquaires du département. Ces chéquiers sont remis dès la rentrée et sont valables 1 an.

Sont concernés par ce dispositif :

- ✓ tous les collégiens des établissements publics et privés de la Somme
- ✓ les élèves de 4^e et 3^e scolarisés en Maisons familiales et rurales (MFR)
- ✓ les enfants de 10 à 15 ans scolarisés en Instituts médico-éducatifs (IME) et Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) de la Somme
- ✓ les élèves domiciliés dans la Somme et scolarisés ou accueillis hors département dans les mêmes conditions



© A. Bavin

Ce chéquier est composé de 10 chèques de 5 € :

- ✓ **30 €** pour financer les frais d'inscription à une activité sportive pratiquée dans la Somme ou des droits d'entrée en salles de sport, piscines, bases nautiques
- ✓ **10 €** pour acheter des livres et des disques CD ou vinyles dans les librairies, maisons de la presse et disquaires du département (hors e-commerces)
- ✓ **10 €** pour financer les frais d'inscription à une activité culturelle ou artistique ou des droits d'entrées dans les établissements culturels de la Somme : cinémas, théâtres, musées, salles de spectacles ainsi que les sites du Département (Parc naturel et archéologique de Samara, Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, Centre culturel départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier, Historial de la Grande Guerre...)

Cette aide directe aux familles vise également à soutenir l'économie. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, plus de **208 000 chèques** ont été utilisés. **Plus d'un million d'euros ont ainsi été injectés dans l'économie locale.**

Le Département attribue également, une **allocation départementale de scolarité (ADS)** aux élèves bénéficiaires de la bourse nationale des collèges résidant dans la Somme et qui en font la demande. En 2024-2025, cette allocation a concerné plus de **7 300 bénéficiaires** dans le département.

Pour aider les élèves de 6^e bénéficiaires de la bourse nationale des collèges à l'échelon 3, le Département fournit des ordinateurs fixes reconditionnés. En cas de surnombre, ces ordinateurs peuvent également bénéficier sans condition de ressources aux familles en difficulté domiciliées dans la Somme ou ayant subi un ou des événements graves au cours de l'année scolaire.

En 2024-2025, **164 ordinateurs** ont été remis aux familles les plus en difficulté.

Sensibiliser, protéger et accompagner les collégiens

Le Département poursuit son engagement aux côtés des équipes éducatives avec :

- ✓ des projets pédagogiques : les ateliers d'éducation au développement durable, de lutte contre le harcèlement scolaire et les discriminations, ainsi que ceux favorisant le sport, la santé et le bien-être du collégien sont reconduits
- ✓ des campagnes d'affichage sont régulièrement menées dans l'ensemble des établissements afin de sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire, à l'équilibre alimentaire et à d'autres thématiques de prévention
- ✓ la reconduction des projets Cap Monde en Somme et Phileas Fogg, favorisant les échanges internationaux

TRANSPORT SCOLAIRE ADAPTÉ : DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR PLUS D'AUTONOMIE

Le Département garantit le transport des élèves et étudiants en situation de handicap lorsque l'usage des transports en commun n'est pas possible de manière autonome (après validation par la Maison départementale des personnes handicapées).

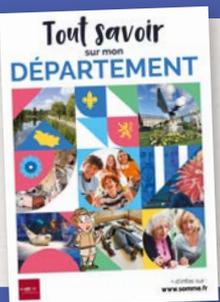
À partir de la rentrée 2025, de nouvelles mesures renforcent le soutien aux familles :

- ✓ remboursement intégral des abonnements de transport en commun pour l'élève et son accompagnateur
- ✓ indemnisation kilométrique doublée pour les familles assurant elles-mêmes le trajet en véhicule personnel (0,50 €/km)
- ✓ maintien du transport collectif adapté en petit véhicule lorsque les deux options précédentes ne sont pas envisageables

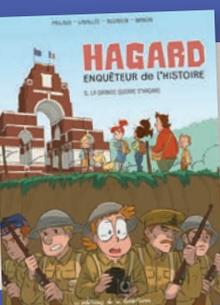
Des supports pédagogiques offerts aux collégiens du Département



- Le Conseil départemental édite et diffuse à l'ensemble des collégiens les **carnets de liaison** personnalisés par établissement. Ils permettent d'assurer un lien essentiel et direct entre les établissements, les parents et les élèves. L'espace numérique de travail (ENT), géré par Somme Numérique, vient en complément de cet outil pratique.



- Les collégiens reçoivent également le guide « *Tout savoir sur mon Département* », un livret à la fois **pédagogique** et **ludique** . Il présente les **compétences du Département** , le rôle des **élus de l'Assemblée départementale** et les **actions menées au quotidien** .
 - Le guide permet aussi de découvrir l' **histoire de la Somme** , ses sites culturels, **naturels** et **touristiques** , tout en accompagnant les jeunes Samariens dans leur **parcours de futurs citoyens** .



- Les élèves de 3^e reçoivent également le 5^e tome de la **bande dessinée Hagard, enquêteur de l'Histoire** . Album spécialement conçu pour les collégiens du département, cet ouvrage édité par les Éditions de la Gouttière et l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) Somme Patrimoine, a pour objectif de faire de la BD un outil pédagogique efficace grâce à un contenu ciblé et un travail artistique dynamique et attractif.



- Cette année, le Département édite à nouveau, avec le concours de l'Académie d'Amiens, le **livret pédagogique La Somme dans la Première Guerre mondiale** . Offert à tous les élèves de 3^e de la Somme, il est un complément à leur programme d'Histoire-Géographie et apporte un éclairage sur la dimension locale du conflit.

Le Département encourage les collégiens à visiter les **lieux de mémoire** de la Somme afin d'approfondir leur compréhension de l'histoire et de nourrir le **travail de mémoire** . Ces visites constituent un prolongement des enseignements dispensés en classe.

L'Historial de la Grande Guerre à Péronne, le Mémorial de Thiepval, le musée Somme 1916 à Albert, la Cité souterraine de Naours, le musée de Vignacourt, la Citadelle de Doullens ou encore le Centre John Monash à Villers-Bretonneux constituent autant de sites emblématiques permettant aux élèves de mieux comprendre les conflits qui ont profondément marqué le territoire.



La gestion des collèges : une compétence clé du Département

Depuis 1986, le Département est responsable des 50 collèges publics de la Somme et veille à leur bon fonctionnement. À ce titre, il assure :

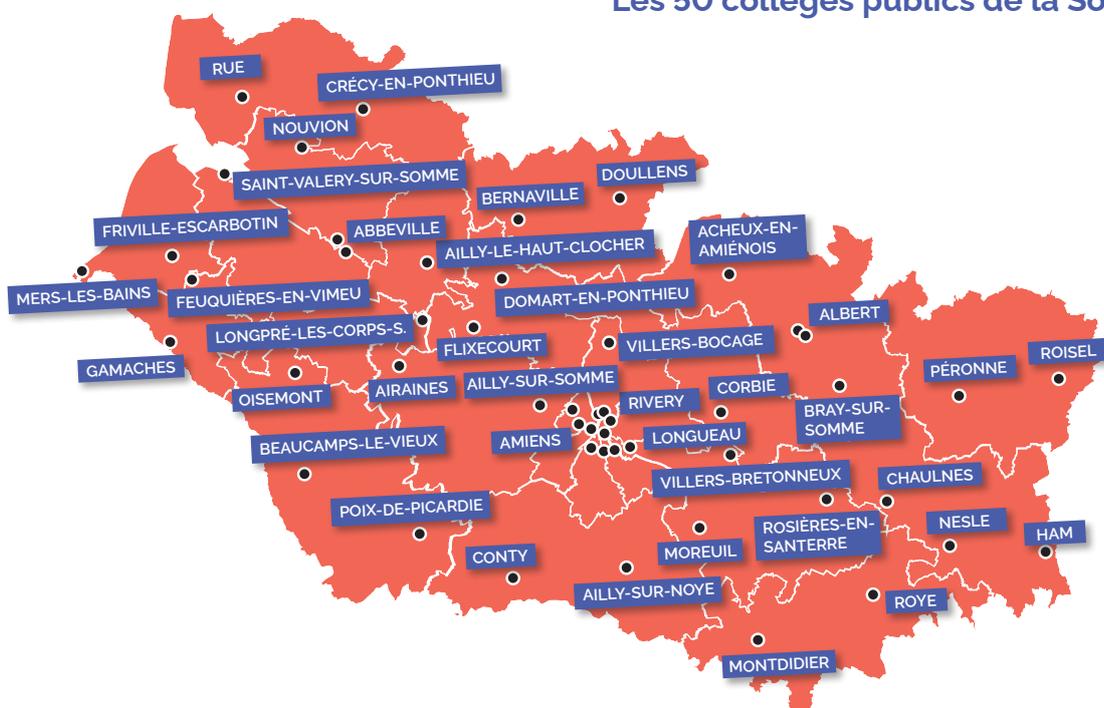
- ✓ la construction, la rénovation et l'extension des établissements
- ✓ l'entretien et la maintenance des bâtiments et de leurs équipements
- ✓ le bon fonctionnement des infrastructures (chauffage, eau, électricité, etc.)
- ✓ l'organisation et la gestion de la restauration scolaire

Pour garantir la qualité d'accueil et de service dans les collèges, **408 agents techniques s'investissent chaque jour dans des missions variées** : entretien, maintenance et restauration.



© A. Bolvin

Les 50 collèges publics de la Somme



Christelle HIVER

Présidente du Conseil départemental de la Somme

« À chaque rentrée, le Département de la Somme se tient aux côtés des familles, de la communauté éducative, et surtout des collégiens. Notre ambition est simple et forte : leur offrir les meilleures conditions pour apprendre, s'épanouir et réussir. Investir dans nos collèges, soutenir la restauration scolaire, encourager la pratique sportive et l'accès à la culture, accompagner les élèves en situation de handicap : autant d'engagements qui traduisent notre volonté d'agir concrètement pour l'égalité des chances. Les élus du Conseil départemental forment le vœu que cette nouvelle année scolaire soit synonyme de réussite, de découvertes et de confiance pour chacun de nos collégiens. Ils sont l'avenir de notre territoire, et nous sommes fiers de les accompagner sur le chemin de leur réussite ».

Reprographie Cd80 - Septembre 2025

TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE RÉNOVATION RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2025 DANS LES COLLÈGES DE LA SOMME

| Collèges | | Travaux réalisés | Montant |
|------------------------|---|---|-----------|
| Abbeville | Collège de Ponthieu | • Réfection complète d'une salle pour la création d'une salle d'unités d'enseignement externalisées | Régie |
| Acheux-en-Amiénois | Collège Edmée Jarlaud | • Remplacement d'équipements de cuisine et de l'extraction de la hotte | 19 480 € |
| | | • Reprise de canalisations enterrées du réseau d'eaux vannes | 84 220 € |
| Ailly-le-Haut-Clocher | Collège Alain Jacques | • Réfection complète d'un bureau | Régie |
| Ailly-sur-Somme | Collège du Val de Somme | • Travaux de rénovation du chauffage | 20 500 € |
| Airaines | Collège G M Scellier | • Travaux de rénovation des cuisines | 24 900 € |
| Albert | Collège Jean Moulin | • Végétalisation du parvis | 75 000 € |
| | | • Réfection des revêtements de sol des circulations | 134 000 € |
| Amiens | Collège Auguste Janvier | • Réfection des cages d'escalier | 47 059 € |
| | Collège Amiral Lejeune | • Réfection de l'étanchéité du préau | 21 100 € |
| | | • Remplacement de la centrale de traitement d'air de la demi-pension | 67 300 € |
| | | • Remplacement du système de sécurité incendie | 200 000 € |
| | Collège Édouard Lucas | • Remplacement d'équipements de cuisine | 23 170 € |
| | Collège Guy Mareschal | • Pose de volets roulants | 24 870 € |
| | | • Pose de radiateurs | 28 880 € |
| | | • Travaux sur les installations de chauffage en SEGPA Habitat | 13 000 € |
| | | • Création d'une salle de cours dans le bâtiment SEGPA | Régie |
| | Collège Rosa Parks | • Pose d'éclairage extérieur sous passages couverts | 15 800 € |
| Collège Arthur Rimbaud | • Remise en conformité du système de sécurité incendie et mise en accessibilité | 123 498 € | |
| Beaucamps-le-Vieux | Collège M L de Hautelocque | • Réfection des sols de la laverie | 38 775 € |
| Bernaville | Collège du Bois l'Eau | • Pose d'une isolation extérieure sur bâtiment principal | 150 000 € |
| Bray-sur-Somme | Collège A de Saint Exupéry | • Rénovation salle de sciences | 84 000 € |
| Chaulnes | Collège Aristide Briand | • Rénovation salle de sciences | 92 000 € |
| Conty | Collège Jules Ferry | • Chemisage des descentes d'eau pluviale | 43 514 € |
| | | • Pose d'un faux plafond acoustique et passage en LED | Régie |

| | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|--|--------------------|
| Corbie | Collège E. Lefebvre | • Remplacement de la ligne de self | 55 000 € |
| | | • Réfection complète de 3 salles et 1 bureau | Régie |
| | | • Création d'un espace santé | Régie |
| | | • Extension de câblage numérique | Régie |
| Domart-en-Ponthieu | Collège du Val de Nièvre | • Travaux sur les installations de chauffage | 394 000 € |
| | | • Relamping complet du réfectoire et de la cuisine | Régie |
| | | • Pose d'un faux plafond avec amélioration de l'acoustique | Régie |
| Doullens | Collège Jean Rostand | • Pose d'un vario cooking en cuisine | 30 000 € |
| | | • Travaux sur les installations de chauffage du gymnase et travaux d'adaptation des 2 chaufferies pour le raccordement au nouveau réseau de chaleur biomasse de la ville | 146 000 € |
| Feuquières-en-Vimeu | Collège Gaston Vasseur | • Réfection des sols | 77 717 € |
| | | • Pose de stores sur menuiseries | 87 820 € |
| | | • Travaux de peinture et pose de faux plafonds dans 13 salles | Régie |
| Gamaches | Collège Louis Juvet | • Remplacement complet du système de sécurité incendie et mise en accessibilité | 179 833 € |
| Ham | Collège Victor Hugo | • Rénovation d'un bloc sanitaires | 134 000 € |
| Longueau | Collège Frédéric Joliot Curie | • Réfection des sols souples des escaliers | 20 026 € |
| | | • Travaux sur façade | 24 300 € |
| Moreuil | Collège Jean Moulin | • Réfection complète d'un logement et des salles de technologie | Régie |
| Nouvion | Collège Jacques Prévert | • Travaux de sécurisation et réfection de clôtures | 2 355 € |
| | | • Remplacement des émetteurs de chaleur | 81 000 € |
| Rosières-en-Santerre | Collège Jules Verne | • Rénovation salle de sciences | 128 000 € |
| Saint-Valery-sur-Somme | Collège de la Baie de Somme | • Réfection des couvertures de 2 bâtiments | 109 900 € |
| | | • Réfection de la salle de technologie | 119 000 € |
| | | • Pose d'un faux plafond et relamping complet | Régie |
| Villers-Bocage | Collège les Coudriers | • Rénovation des bardages et de l'étanchéité du préau | 55 562 € |
| Montant total des opérations | | | 2 975 579 € |